

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W21-809543

172557



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 3025			
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	Société : RAM	
Nom & Prénom : BOUAFARACH LAHCEN			
Date de naissance : 01-01-1959			
Adresse : Résidence Mahrouka Im A2 N° 9 N° 8 Rés			
Tél. : 06674838145 Total des frais engagés : 1713,00 Dhs			

Authorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> MÉDECIN COLONEL YOUNESSE LARABI SPÉCIALISTE EN MÉDECINE DU TRAVAIL HMIMV/ 3ÈME CMC INPE: 101230969 </div>	
Date de consultation :	02/08/2021
Nom et prénom du malade :	LARABI YOUNESSE
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	ALD
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à : Casablanca	
Signature de l'adhérent(e) :	

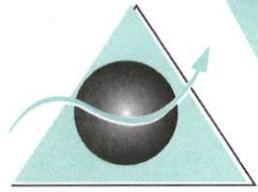
18 AOUT 2023

ALLAÏL BEN ABDELLAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/07	C		C	INP :
07/07	C		C	
07/07	C		C	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies			
Cache et signature du Laboratoire du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	08/08/23	17/13,40 HT	107,00 HT



BIOCENTRE

Dr. M. MESTASSI
Medecin Biologiste

Identifiant du patient : 223312

Date de naissance : 06/03/1968

Sexe : F

Du : 08/08/2023 à 08:16

Édité le : 08/08/2023 à 10:22

Mme LARABI LEILA

Dossier N° : 23570527

Docteur LARABI YOUNESS



FERRITINE : 68.0 ng/ml

(Dosage CMIA / ARCHITECT Abbott)

Valeurs usuelles en ng/ml

Homme 18 à 30 ans	:	18.7 - 323
31 à 60 ans	:	16.4 - 294
Femme non ménopausée	:	6.9 - 282
Femme ménopausée	:	14 - 233
Enfants 1 à 7 jours	:	145 - 458
8 à 2 mois	:	52 - 421
3 mois à 10 ans	:	10 - 65
11 à 16 ans	:	12 - 150

VITAMINE D2/D3 (25 OH VIT D) : 41.0 µg/L
(Dosage CLIA/Liaison/Diasorin) 102 nmol/L

Valeurs souhaitables pour des patients adultes : > 30µg/L (> 75nmol/L)

Statut vitaminiqe considéré insuffisant entre 10 et 30 µg/L (25 à 75nmol/L)

Etat carentiel en dessous de 10 µg/L

Potentiel effet toxique pour des valeurs > 100 µg/L

A confronter aux données cliniques et thérapeutiques

Dr. M. MESTASSI
Médecin Biologiste
Centre de Biologie de Rabat
Avenue des Nations Unies
Tél.: 05 37 67 30 84 / 85
Fax : 05 37 67 30 86

CENTRE DE BIOLOGIE DE RABAT

88, Avenue des Nations Unies - Agdal - Rabat Tél. : 05 37 67 30 84 / 85 - Gsm : 06 66 02 41 13 - Fax : 05 37 67 30 86

Adresse Postale : 37, Rue Abou Derr 10 080 - Rabat - e-mail : contact@biocentre.ma - www.biocentre.ma



103060422



CENTRE DE BIOLOGIE DE RABAT

Dr. M. MESTASSI
Medecin Biologiste

Identifiant du patient : 223312

Date de naissance : 06/03/1968

Sexe : F

Du : 08/08/2023 à 08:16

Édité le : 08/08/2023 à 10:22

Mme LARABI LEILA

Dossier N° : 23570527

Docteur LARABI YOUNESS



HEMATOLOGIE

NUMÉRATION FORMULE SANGUINE

(XN - 1000 / SYSMEX)

HEMATIES	:	4 030 000	/mm ³	3800000 - 5900000
HEMOGLOBINE	:	12.1	g/dl	11.5 - 17.5
HEMATOCRITE	:	37.8	%	34 - 53
V.G.M	:	93.8	μ ³	76 - 96
C.C.M.H	:	32.0	%	31 - 36
T.C.M.H	:	30.0	pg	24.4 - 34
LEUCOCYTES	:	4 860	/mm ³	3800 - 11000
Formule leucocytaire				
P. Neutrophiles	:	51	%	2 478 /mm ³ 1400 - 7700
P. Eosinophiles	:	2	%	97 /mm ³ 20 - 580
P. Basophiles	:	0	%	0 /mm ³ 0 - 110
Lymphocytes	:	40	%	1 944 /mm ³ 1000 - 4800
Monocytes	:	7	%	340 /mm ³ 150 - 1000
PLAQUETTES	:	151 000	/mm ³	150000 - 445000

Dr. M. MESTASSI
Médecin Biologiste
Centre de Biologie de Rabat
Avenue des Nations Unies
Tél.: 05 37 67 30 84 / 85
Fax : 05 37 67 30 86

CENTRE DE BIOLOGIE DE RABAT

88, Avenue des Nations Unies - Agdal - Rabat Tél. : 05 37 67 30 84 / 85 - Gsm : 06 66 02 41 13 - Fax : 05 37 67 30 86

Adresse Postale : 37, Rue Abou Derr 10 080 - Rabat - e-mail : contact@biocentre.ma - www.biocentre.ma



103060422



CENTRE DE BIOLOGIE DE RABAT

BIOCENTRE

Dr. M. MESTASSI
Médecin Biologiste

Identifiant du patient : 223312

Date de naissance : 06/03/1968

Sexe : F

Du : 08/08/2023 à 08:16

Édité le : 08/08/2023 à 10:22

Mme LARABI LEILA

Dossier N° : 23570527

Docteur LARABI YOUNESS



BIOCHIMIE

URÉE	:	0.40	g/L	0.15 - 0.5
(Dosage Enzymatique 37°C)		6.66	mmol/L	2.49 - 8.32
CRÉATININE	:	7.6	mg/l	6 - 13
(Dosage Colorimétrique 37°C)		67	µmol/L	53 - 114
GLYCÉMIE	:	1.04	g/L	0.7 - 1.1
(Dosage Enzymatique 37°C)		5.76	mmol/L	3.89 - 6.11
CHOLESTÉROL TOTAL	:	1.84	g/L	1.5 - 2
(Dosage Enzymatique 37°C)		4.76	mmol/L	3.87 - 5.16
CHOLESTÉROL HDL	:	0.65	g/L	> 0.40
(Dosage Enzymatique direct à 37°C)		1.68	mmol/L	> 1.03
CHOLESTÉROL LDL	:	1.04	g/L	< 1.50
(Dosage Enzymatique 37°C)		2.69	mmol/L	< 4.12
TRIGLYCÉRIDES	:	0.76	g/L	0.4 - 1.3
(Dosage Enzymatique 37°C)		0.86	mmol/L	0.45 - 1.48
HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	:	5.6	%	
(Chromatographie HPLC, certifiée NGSP)				
Valeurs usuelles: 4.5 à 6.3 %				
Métabolisme non équilibré: > 7 %				
Soit	:	38	mmol/mol	
Valeurs usuelles : 26 à 45 mmol/mol				
Métabolisme non équilibré : >53 mmol/mol				
TRANSAMINASES SGOT/ASAT	:	21	UI/L	< 35
(Dosage Enzymatique 37°C)				
TRANSAMINASES SGPT/ALAT.	:	22	UI/L	< 56
(Dosage Enzymatique 37°C)				

Dr. M. MESTASSI
Médecin Biologiste
Centre de Biologie de Rabat
Avenue des Nations Unies
Tél.: 05 37 67 30 84 / 85
Fax : 05 37 67 30 86

CENTRE DE BIOLOGIE DE RABAT

88, Avenue des Nations Unies - Agdal - Rabat Tél. : 05 37 67 30 84 / 85 - Gsm : 06 66 02 41 13 - Fax : 05 37 67 30 86

Adresse Postale : 37, Rue Abou Derr 10 080 - Rabat - e-mail : contact@biocentre.ma - www.biocentre.ma



ORDONNANCE

A

MÉDECIN COLONEL YOUNESS LARABI
SPECIALISTE EN MÉDECINE DU TRAVAIL
HMIMV/ 3ÈME CMC
INPE: 101230969

Le

Ann 2020 06/06

- pharyngie →
- HSA ..
- CT, COL 100
- Tympano
- mési, rhinorrhée
- ALAT, AGAT
- NF → J.
- F entérite
- VIB D₂, D₃

CENTRE DE BIOLOGIE
DE RABAT
Avenue des Nations Unies 37
Rue Abou Derr Agdal - Rabat
Tel: 05 37 67 30 84/85
05 37 87 30 86

MÉDECIN COLONEL YOUNESS LARABI
SPECIALISTE EN MÉDECINE DU TRAVAIL
HMIMV/ 3ÈME CMC
INPE: 101230969

CENTRE DE BIOLOGIE DE RABAT

FACTURE N° : 12611/23

Dossier réalisé le : 08/08/23 08:16

EN-POS-09-V01

A l'attention de : Mme LARABI LEILA

Identifiant du patient : 223312

Analyses :

Numération formule sanguine + plaquettes	B 80	107,20 Dhs
Hémoglobine glycosylée	B 100	134,00 Dhs
Glycémie (à jeûn)	B 30	40,20 Dhs
Urée	B 30	40,20 Dhs
Créatinine	B 30	40,20 Dhs
Cholestérol Total	B 30	40,20 Dhs
Cholestérol HDL	B 50	67,00 Dhs
Cholestérol LDL	B 50	67,00 Dhs
Triglycérides	B 60	80,40 Dhs
Transaminases SGOT/ASAT	B 50	67,00 Dhs
Transaminases SGPT/ALAT.	B 50	67,00 Dhs
Ferritine	B 250	335,00 Dhs
Vitamine D	B 450	603,00 Dhs

Prélèvement :

Sang	Pc 1,5	25,00 Dhs
------	--------	-----------

Total dossier : 1 713,40 Dhs

Mode de règlement : Carte bancaire

Banque : BMCI BANK

Référence : 2620

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Sept Cent Treize Dirhams Quarante Centimes

*CENTRE DE BIOLOGIE
DE RABAT
Avenue des Nations Unies 37
Rue Abou Derr - Agdal - Rabat
Tél : 0537.67.30.84/85
Fax : 0537.67.30.84/86
e-mail: biocentre.rabat@gmail.com*